



# Journal communal Ménières



Novembre 2017



Image de la couverture:

La carrière de Ménières. Le creusement va se poursuivre en direction du nord. La partie évidée va servir de décharge pour déchets de chantier de types A et B. Des précautions seront prises. On attend une sortie en direction de la route de Vesin.

Informations complémentaires: OLED - Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets:

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20141858/index.html>

Féminin / Masculin

Faute de termes épicènes, nous avons souvent utilisé le masculin seul dans les textes afin d'éviter les lourdeurs.



## **Table des matières**

Message du conseil communal

Convocation à l'Assemblée communale du 19 décembre 2017

P.-V. de l'assemblée communale du 29 mai 2017

Budget 2018

Fonctionnement

Investissements

Tâches communales

Conseillers communaux

Commissions communales

Personnel communal

Miscellanées

Voeux



## *Message du Conseil communal*

*Chères Citoyennes et Chers Citoyens*

*Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter son message.*

*En cette période de l'Avent il est temps pour nous d'établir le budget 2018 et de faire le bilan sur les différents dossiers traités durant cette année 2017 dans notre village.*

*Les objectifs seront atteints grâce à l'engagement de tous malgré les longs délais d'attente qui nous sont imposés.*

*Nous espérons que cette fin d'année sera remplie de joie, de chaleur et de bonheur pour vous ainsi que pour votre famille.*

*Le Conseil communal vous souhaite un joyeux Noël.*

*Bonne année 2018 à toutes et à tous.*

*Le Conseil communal*



## COMMUNE DE MENIERES

Route de l'Ecole 4

1533 Ménières

Tél. 026 668 22 06

Fax 026 668 22 76

E-mail : [commune@menieres.ch](mailto:commune@menieres.ch)

Site : [www.menieres.ch](http://www.menieres.ch)

# CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Ménières sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi 19 décembre 2017 à 20h00 à l'Auberge des XIX cantons.

## Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 29 mai 2017
2. Budget 2018
  - 2.1. Budget de fonctionnement
  - 2.2. Budget d'Investissements
  - 2.3. Préavis de la commission financière
  - 2.4. Approbation des budgets
3. Vente de terrain communal
  - 3.1. Présentation
  - 3.2. Approbation
4. Informations communales
5. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée du 29 mai 2017 et les budgets 2018 ne seront pas lus lors de l'assemblée. Ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée sur le site de la commune [www.menieres.ch](http://www.menieres.ch) ou à l'Administration communale.

Le Conseil communal



## **Procès-verbal provisoire de l'assemblée communale du 29 mai 2017**

Le procès-verbal de l'assemblée du 29 mai 2017 que vous pouvez lire dans les pages suivantes reste provisoire jusqu'à son approbation lors de l'assemblée communale du 19 décembre 2017. Des modifications pourront y être apportées après les éventuelles questions ou remarques des citoyens et citoyennes de la commune.

Le Conseil communal s'efforcera d'apporter des réponses à vos éventuelles questions sur ce procès-verbal lors de l'assemblée communale du 19 décembre 2017. Cependant, s'il ne possède pas tous les éléments pour une réponse précise, il reportera celle-ci à la prochaine assemblée, conformément aux dispositions légales.

Le Conseil communal vous encourage à lui poser vos questions par écrit avant l'assemblée, à savoir avant le 12 décembre afin qu'il puisse préparer la réponse et la communiquer le 19 décembre.

Le Conseil communal vous remercie d'avance de votre collaboration.



Ménières, le 29 mai 2017

## PV de l'assemblée communale du 29 mai 2017 à 20h00

M. le Syndic Cédric Béguin souhaite la bienvenue et présente la table du Conseil et la table administrative. Il informe l'assemblée que celle-ci sera enregistrée et demande s'il y a des oppositions. Ce n'est pas le cas.

Madame Kristel Lack prendra le PV.

L'assemblée a été convoquée selon les modes en vigueur dans la Commune et au regard de la loi, c'est-à-dire selon la Feuille d'avis officielle n°19 du 12 mai 2017, par avis au pilier public, par tout-ménage ainsi que sur le site internet de la Commune.

M. le Syndic remercie les personnes présentes. Les scrutateurs nommés sont Madame Andréanne Rey et Monsieur Raymond Cuttelod. Le nombre de personnes est de 23, la majorité absolue est fixée à 12. Pour les comptes, les 5 membres du Conseil ne sont pas comptés dans les votes, ce qui ramène la majorité à 10.

M. le Syndic présente le tractanda et demande à l'assemblée s'il suscite des questions. Ce n'est pas le cas, l'assemblée peut délibérer.

### Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2016
2. Comptes 2016
  - a. Compte de fonctionnement
  - b. Compte d'Investissements
  - c. Rapport de l'organe de révision et préavis de la commission financière
  - d. Approbation des Comptes
3. Convention CEP et Commune
  - a. Présentation
  - b. Approbation
4. Informations communales
5. Divers

<b>1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2016</b>
--

M. le Syndic n'en refait pas lecture et demande s'il suscite des questions ou des remarques.

M. Luc Corminboeuf se réfère au chemin abîmé Pré-de-la-Cure qui sera réparé et ne fait pas partie du projet Valtraloc. Il précise qu'il avait été dit que les travaux Pré-de-la Cure serait une priorité et cela n'apparaît pas dans le PV du 20.12.2016. Il rapporte également qu'il avait été dit que les trottoirs seraient traités en priorité.

Le Syndic répond que c'est toujours d'actualité.

Il n'y a pas d'autres questions. Le PV du 20 décembre 2016 est approuvé à 21 pour et 1 abstention.

## 2. Comptes 2016

M. le Syndic annonce que les citoyens ont eu la possibilité d'en prendre connaissance par publication in extenso dans le journal, sur le site et qu'ils ont été consultables au bureau 10 jours avant l'assemblée. Les comptes ne sont dès lors pas relus ni détaillés, mais des explications complémentaires sont données par le Syndic.

### 2.1. Compte de fonctionnement

M. le Syndic donne quelques compléments et précisions, notamment concernant les amortissements extraordinaires. Il précise également que le budget sur 5 ans sera prochainement établi à Fribourg.

Le résultat des comptes de fonctionnement 2016 s'élève à 1'329.12 CHF pour un montant de charge de CHF 1'476'437.04.

M. le Syndic demande si l'assemblée a des questions. Il n'y a pas de questions sur les comptes de fonctionnement.

### 2.2. Compte d'investissement et bilan

M. le Syndic détaille l'investissement de 2016, soit le goudronnage de Clos-Quartier qui terminé, le trottoir Route de la Poste, celui Route de Granges et l'étude Valtraloc sont en cours.

M. le Syndic passe la parole à M. Claude Andrey qui lit le rapport de la fiduciaire Fiduflex SA à Estavayer-le-Lac.

M. Le Syndic passe la parole à la commission financière pour son rapport.

M. Luc Corminboeuf a étudié les 3 derniers exercices et constate qu'il y a environ 30 % de rentrées fiscales supplémentaires par rapport au budget, sans tenir compte de la Gravière qui est un dossier à part. Il a été effectué environ CHF 300'000.- d'amortissement extraordinaire par année. Vu que la Commune a environ CHF 1'000'000.- de dettes, que les investissements « traînent », il s'interroge si dans les prochaines années la Commune continue à amortir à ce rythme, elle ne se retrouve sans dette, et que nous n'allions pas au devant d'un problème.

M. le Syndic répond que ce problème à également été soulevé par la commission financière et donne la parole à M. Grégory Blanchard pour l'explication.



M. Grégory Blanchard confirme que les entrées fiscales augmentent et que la situation est saine. Cette année, de gros montants sont alloués aux réserves, mais il met en garde de ne pas tenir compte des CHF 140'000.- de la gravière qui est un versement unique, ainsi que d'entrées relative à l'impôt sur le gain immobilier, qui n'arriveront pas chaque année. Il dit que ce sera au Conseil communal de décider, mais que des investissements seront à faire dans les prochaines années, notamment la STEP et Valtraloc. C'est pourquoi ils ont demandé une planification financière sur 5 ans.

M. Luc Corminboeuf est satisfait de la réponse et que le sujet soit maîtrisé. Il précise que les rentrées fiscales supplémentaires proviennent des personnes physiques.

M. Grégory Blanchard précise que celles des personnes morales sont en baisse.

M. Pierre Perroud informe que dans les années à venir, la Commune devra payer sa participation à plusieurs projet, comme l'EMS, le CO de Cugy, les transports scolaires, etc.

L'Assemblée n'a pas d'autre question.

### 2.3. Rapports de l'organe de révision et de la commission financière

M. Grégory Blanchard fait lecture du rapport de la commission financière, annonce le préavis positif de l'organe de révision Fiduflex SA, et invite l'assemblée à accepter les comptes 2016.

### 2.4. Approbation

M. le Syndic passe au vote des comptes 2016 qui sont acceptés à l'unanimité. Il remercie l'Assemblée pour la confiance donnée.

Approbation 22 personnes.

## 3. Convention CEP et Commune

### 3.1. Présentation

M. le Syndic informe que nous avons reçu une nouvelle convention entre le CEP et la Commune pour acceptation par l'Assemblée communale.

M. Perroud présente la nouvelle convention et ses modifications. A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire, il faut adapter la convention entre les Communes de la Broye et les services de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Broye. Les modifications sont formelles et expliquées dans le Journal Communal de mai 2017.

M. le Syndic remercie M. Perroud pour ces explications et demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas.

Il passe donc au vote de la convention.

### 3.2. Approbation

Approbation : 23 personnes, pas d'avis contraire. Convention acceptée à l'unanimité.

## 4. Information communales

#### 4.1. Assèchement du chemin vers CVT Mécanique

M. le Syndic informe que les travaux ont été effectués ce printemps.

#### 4.2. VALTRALOC

M. Perroud présente l'avancée du projet suite aux 3 séances de la Commission VALTRALOC, aux 3 rendez-vous avec M. Biland du Service des ponts et chaussées, aux séances avec les urbanistes et les ingénieurs.

Ces diverses séances ont permis de regrouper les informations et de faire des comparaisons.

Le Service des Ponts et Chaussées représenté par M. Biland a compris que nous sommes une petite commune et que les coûts ne pourront pas être exorbitants. Il a donné de précieux conseils. Il suggère d'étudier la création d'une zone 20km/h au centre du village pour résoudre la complexité de la situation (place, parkings, école, maison de commune, déchetterie, pompiers, restaurant, arrêts de bus, etc.) dont la mise aux normes pourrait nous coûter cher.

Une étude de faisabilité du centre village doit être faite, au vu des réglementations qui changent chaque année. Le projet est à considérer dans sa globalité: entrées du village, trottoirs route de Granges et route de Fétigny, centre du village, revêtement phonique (à la charge du canton, sécurité, etc.

M. Claude Andrey informe qu'une séance sera à agender entre la Commission VALTRALOC et le Conseil, afin que celui-ci prenne position.

M. Julien Corminboeuf demande si un délai peut être donné pour la mise en place du projet et éventuellement sa réalisation.

M. le Syndic informe que c'est notamment le centre-village qui pose le plus de problème.

M. Pierre Perroud aimerait que les entrées de village puissent être faites. L'ingénieur a transmis non le coût des travaux, mais le prix de son mandat. Le souhait de M. Perroud est que cette partie soit effectuée l'année prochaine afin de bénéficier la subvention du canton. Le projet sera présenté une fois qu'il sera complet.

M. le Syndic informe que le projet global a été vu avec la Commission et que M. Biland a été recontacté, car ses honoraires sont moins onéreux que ceux du bureau d'ingénieurs. Le Conseil et la Commission doivent se mettre d'accord.

M. Julien Corminboeuf comprend donc qu'un projet VALTRALOC sera à voter l'année prochaine.

M. le Syndic et M. Pierre Perroud répondent par la positive.

M. Luc Corminboeuf précise que le revêtement de la route sera de toute façon effectué aux frais du canton, Valtraloc ou non.

M. le Syndic précise que si le tapis de la route est effectué avant le projet VALTRALOC, lors de la réalisation du projet, les modifications seront à la charge de la Commune. Cela permet

des économies. Il précise également que les canalisations traversant les routes ont été contrôlées dernièrement par l'entreprise KFS Service de canalisations.

Idéalement, un projet devrait être présenté cet automne.

M. Luc Corminboeuf trouve très bien qu'une planification financière à 5 ans soit prévue, mais il pense judicieux d'avoir un coût global du projet, à y incorporer.

M. Perroud informe que ce document a été transmis à la Commission Valtraloc.

M. Luc Corminboeuf informe qu'il ne s'agit pas du document souhaité.

M. Perroud répond que tous les documents ont été transmis à la Commission Valtraloc; les estimations figurent dans les pièces jointes du 19 janvier 2017 (5 dossiers à lire).

#### 4.3. Auberge des XIX Cantons

M. le Syndic informe que lui-même et M. Andrey ont été convoqués par le restaurateur qui leur a fait part de son souhait de quitter la Commune.

#### 4.4 PAL

M. le Syndic informe que suite à la publication dans la FAO du 12 mai 2017, le Conseil communal va préparer et transmettre sa détermination au SeCA.

#### 4.5 Trottoir Route de la Poste

M. le Syndic informe qu'il a eu un rendez-vous avec les propriétaires, les frères Guisolan, et M. Ansermet ainsi que l'architecte.

M. Philippe Caille demande si la Commune peut exproprier.

M. le Syndic répond que oui, mais sous certaines conditions.

M. Julien Corminboeuf demande ce qui retient la réalisation du trottoir en bas.

M. le Syndic lui répond que le Conseil a décidé de faire la mise à l'enquête en une fois. Tant que la Commune n'a pas l'accord des propriétaires, le projet devrait être fait en 2 étapes et engendrerait des frais supplémentaires.

M. Luc Corminboeuf dit que le quartier est terminé et que tout est en vrac alors qu'il s'agit d'un quartier neuf, c'est pour ça qu'il propose de faire en 2 étapes.

M. le Syndic informe qu'une partie est réglée avec les propriétaires, mais que la partie du bas dépend aussi des mêmes propriétaires.

M. Jean-Charles Schüpbach demande que vu qu'il s'agit d'une sortie sur une route communale et demande pourquoi ce n'est pas introduit dans le projet Valtraloc.

M. Luc Corminboeuf précise que Valtraloc ne concerne que la traversée du village, donc uniquement la partie de la sortie sur la route.

M. Jean-Charles Schüpbach demande ce qui est en fait compris dans Valtraloc.

M. le Syndic dit qu'une séance Valtraloc sera agendée après l'été.

M. le Syndic met un terme à la discussion. Ces détails seront discuté lors des séances du Conseil communal et de la Commission Valtraloc afin d'être présentés ensuite à la population.

M. Luc Corminboeuf n'est pas d'accord. Des trottoirs ont été votés par l'assemblée en décembre 2015. Un crédit a été voté et des coûts ont été peaufinés par la suite. Il lui aurait été dit que le projet a été annulé. Ensuite il a été dit que le projet du trottoir était une priorité. Il est d'avis que vu que la dernière maison est bientôt terminée, il est nécessaire de terminer le quartier. Le chemin a été usé pendant les constructions. Il serait nécessaire de refaire le chemin en même temps que le trottoir. Il demande ce que le Conseil communal va faire, que la décision prise par l'assemblée il y a 2 ans, soit le trottoir dans le quartier soit exécutée, indépendamment de la sortie, qui doit être réglée à part.

M. le Syndic répond qu'il n'y a pas de problème. Le Conseil pensait tout faire en une fois pour économiser les frais inhérents à plusieurs mises à l'enquête au lieu d'une seule. Il précise que la décision finale appartient au Conseil communal et non à l'Assemblée.

M. Luc Corminboeuf demande à ce que le Conseil dise s'il ne veut plus de ce trottoir et soit clair.

M. Le Syndic confirme que le Conseil veut mener ce projet à bien.

Mme Sabine Moret pense également qu'il est préférable d'avoir un projet global plutôt que de faire petit bout par petit bout.

M. Luc Corminboeuf précise que la situation n'est pas très pratique, au vu du nombre d'usagers de ce chemin.

L'assemblée n'a plus de questions.

## 5. Divers

M. Claude Andrey informe qu'une personne malveillante a mis des branches avec des poteaux dans le dépôt de branches. Celles-ci ont dû être transportées chez Goutte à Sévaz par 2 personnes.

M. Luc Corminboeuf demande quand le chemin à côté de chez lui sera réparés suite au dégât occasionnés en 2015 par un agriculteur et qui passera à la caisse.

M. Eloi Moret informe qu'il est l'agriculteur concerné et qu'il a labouré aux bornes, il a contrôlé sur Geoplanet. Il n'a pas abîmé le chemin, celui-ci était déjà abîmé par les camions lors des chantiers."

M. le Syndic informe que le Conseil prend note.

M. Luc Corminboeuf propose une alternative à la sortie du quartier par un sens unique et veut savoir la position du Conseil.

M. le Syndic répond qu'il y aura plus de risque pour les enfants.

M. Luc Corminboeuf dit qu'il y aurait tout à gagner à cette alternative.

M. le Syndic pose la question à Mme Deplazes, habitante du quartier.

Mme Claudia Deplazes dit que sur le chemin de l'école, les enfants sont plus accompagnés.

M. Pascal Robert informe qu'à l'époque du terrain avait été acquis par la Commune pour élargir le chemin à côté de la Fondation de l'Epi.

M. le Syndic demande à M. Daniel Perrin, car il siégeait au conseil à cette époque.

M. Daniel Perrin informe qu'à la base il s'agit d'un chemin agricole. Cela fait plus de 20 ans que cela est discuté et que rien ne bouge.

M. Julien Corminboeuf informe qu'à l'époque il en avait discuté avec le promoteur et qu'on lui avait dit d'attendre le problème pour le résoudre.

M. Jean-Charles Schüpbach pense que maintenant que des urbanistes se penchent sur le projet Valtraloc, cela pourrait être discuté afin d'éviter que le sujet ne revienne à chaque assemblée.

M. Philippe Caille informe qu'il a approché un conseiller communal pour une ouverture supplémentaire de la déchetterie. Il demande l'avancée.

M. le Syndic informe qu'une enquête a été faite à la déchetterie.

M. Andrey informe que cela se fera, il reste à décider l'heure et à partir de quand. Le Conseil doit encore s'organiser avec les employés communaux.

#### Remerciements

M. le Syndic remercie ses collègues du Conseil pour tout le travail accompli, les citoyens pour leur présence active, le personnel de l'administration, tous les employés communaux ainsi que les membres des commissions.

M. le Syndic remercie l'assemblée et convie ses participants au verre de l'amitié.

*L'assemblée levée à 21h18.*

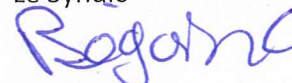
La Secrétaire



K. Lack



Le Syndic



C. Béguin



## **Budget 2018**

1. Fonctionnement
2. Investissements

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>235,550.00</b>	<b>17,100.00</b>	<b>240,785.00</b>	<b>15,240.00</b>	<b>208,621.35</b>	<b>26,821.40</b>
			218,450.00		225,545.00		181,799.95
<b>01</b>	<b>Assemblée communale, Conseil communal</b>	<b>67,850.00</b>	<b>300.00</b>	<b>60,740.00</b>	<b>500.00</b>	<b>53,953.95</b>	<b>135.00</b>
010.300.00	Traitement et jetons du conseil communal	40,000.00		37,000.00		37,225.15	
010.300.01	Frais de la commission financière	500.00		500.00		-420.00	
010.300.02	Rénumération des scrutateurs	1,000.00		800.00		1,456.25	
010.300.03	Etude faisabilité Fusion			500.00			
010.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	3,850.00		5,440.00		3,777.70	
010.317.00	Frais (déplacement, commission)	12,000.00		10,000.00		4,761.05	
010.317.01	Frais de représentations	3,500.00					
010.318.00	Frais de convocation	2,000.00		1,500.00		2,560.10	
010.318.01	Frais des enveloppes civiques	1,000.00		1,000.00		813.70	
010.318.03	Frais fiduciaire	4,000.00		4,000.00		3,780.00	
010.436.01	Remboursement de tiers et d'assurances		300.00		500.00		135.00
<b>02</b>	<b>Administration générale</b>	<b>167,700.00</b>	<b>16,800.00</b>	<b>180,045.00</b>	<b>14,740.00</b>	<b>154,667.40</b>	<b>26,686.40</b>
020.301.00	Traitement personnel administratif	80,000.00		70,000.00		77,496.05	
020.301.02	Allocation employeur	2,000.00		1,800.00		2,617.50	
020.303.00	Cotis.ass.sociales,AVS,APG,AC,etc...	13,000.00		9,875.00		11,757.40	
020.304.00	Cotis.aux caisses de prévoyance	1,700.00		1,680.00		1,669.40	
020.305.00	Cotisations assurances maladie et accidents	6,500.00		5,000.00		6,720.95	
020.306.00	Allocations familiales employés	2,000.00		2,940.00		3,920.00	
020.309.00	Formation du personnel administratif	3,000.00		4,000.00		1,230.00	
020.310.00	Fournitures du bureau,publications annonces	5,000.00		6,000.00		6,851.55	
020.311.00	Achats de machines et de mobilier de bureau	6,000.00		4,000.00		6,841.60	
020.311.01	Système informatique administratif	6,000.00		15,000.00		13,142.60	
020.313.00	Fournitures et marchandises Administration	2,000.00		2,500.00		2,129.20	
020.315.00	Entretien, des machines, mobilier de bureau	2,000.00		1,500.00		726.50	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	8,000.00		8,000.00		5,354.50	
020.317.01	Frais " Site internet "	2,500.00		2,950.00			
020.317.02	Frais archives	2,000.00		3,500.00			
020.318.00	Assurances diverses, RC, CNA, mobilier,etc.	5,000.00		5,000.00		4,035.65	
020.318.01	Frais administ.(ports, tél, etc.)	7,500.00		8,000.00		5,539.20	

### Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
020.318.02	Emoluments de chancellerie et de tiers	1,400.00		1,000.00		350.00	
020.318.03	Frais passeport et carte d'identité	800.00		800.00		740.30	
020.318.04	Frais de recours et d'avocats	4,000.00		6,000.00		780.00	
020.318.06	Journal communal	4,000.00		4,700.00			
020.319.00	Cotisations aux associations	800.00		800.00		665.00	
020.319.01	PIEP et règlement eau potable	2,500.00		15,000.00		2,100.00	
020.431.00	Emoluments administratifs		500.00		1,600.00		510.00
020.431.03	Recette passeport et carte d'identité		500.00		1,000.00		875.00
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances		4,000.00		2,000.00		11,582.75
020.436.01	Retenues sociales sur les salaires		8,000.00		6,800.00		9,798.65
020.436.02	Remboursement d'allocations familiales		3,000.00		2,500.00		3,920.00
020.436.04	Retenues LPP		800.00		840.00		



**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>1</b>	<b>ORDRE PUBLIC</b>	<b>26,180.00</b>	<b>10,500.00</b>	<b>24,103.95</b>	<b>10,500.00</b>	<b>36,600.75</b>	<b>30,421.65</b>
			15,680.00		13,603.95		6,179.10
<b>10</b>	<b>Protection juridique</b>						
<b>14</b>	<b>POLICE DU FEU</b>	<b>19,789.00</b>	<b>10,500.00</b>	<b>18,004.00</b>	<b>10,500.00</b>	<b>13,647.65</b>	<b>10,621.65</b>
140.300.00	Jetons et frais de la commission	1,000.00		1,000.00		207.50	
140.315.00	Frais d'entretien (véhicules, mat., etc.)	1,000.00		1,000.00		112.00	
140.317.00	Dédommagement (déplacements, réception)	700.00		700.00			
140.318.00	Frais d'interventions	500.00		600.00		500.00	
140.351.00	Frais centrale d'alarme	500.00		500.00		175.95	
140.352.00	Participations au CSPI Les Verdières	16,089.00		14,204.00		12,652.20	
140.430.00	Taxes d'exemption sapeur pompier		10,500.00		10,500.00		10,621.65
<b>15</b>	<b>MILITAIRE</b>	<b>3,000.00</b>		<b>3,600.00</b>		<b>600.00</b>	
150.352.00	Participation au stand intercommunal	3,000.00		3,600.00		600.00	
<b>16</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>2,541.00</b>		<b>1,644.10</b>		<b>21,613.10</b>	<b>19,800.00</b>
160.312.00	Eau, énergie, combustible	800.00		250.00		605.80	
160.315.00	Frais d'entretien	500.00		150.00		96.00	
160.318.00	Frais administratifs (port., téléphone) et Assurances	460.00		465.00		464.15	
160.351.02	Participation à la P.C. cantonale	781.00		779.10		647.15	
160.366.00	Subsides versés à des abris privés					19,800.00	
160.430.00	Contributions de remplacements abris P.C.						19,800.00
<b>17</b>	<b>PROTECTION DE LA POPULATION (ORCOC)</b>	<b>850.00</b>		<b>855.85</b>		<b>740.00</b>	
170.352.00	Protection de la population intercommunale (Orcoc)	850.00		855.85		740.00	

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>547,430.00</b>	<b>34,240.00</b>	<b>494,268.25</b>	<b>33,120.00</b>	<b>455,327.90</b>	<b>22,560.00</b>
			513,190.00		461,148.25		432,767.90
<b>20</b>	<b>Ecole enfantine</b>	<b>34,754.00</b>		<b>37,947.80</b>		<b>31,960.60</b>	
200.351.00	Participation aux dépenses cantonales	31,254.00		34,447.80		28,790.50	
200.352.00	Participation aux autres communes	3,500.00		3,500.00		3,170.10	
<b>21</b>	<b>Cycle scolaire obligatoire</b>	<b>342,899.00</b>		<b>311,512.10</b>		<b>273,286.50</b>	
210.310.00	Achat de fournitures scolaires, ordinateurs, imprimante	6,000.00		5,000.00		5,275.65	
210.310.02	Frais des photocopies & Droits d'auteurs	2,500.00		2,500.00		127.60	
210.318.00	Frais de transport des élèves	1,500.00		1,500.00			
210.318.01	Frais des ordinateurs	2,500.00		2,500.00		697.30	
210.351.00	Part. dépenses cant. pour école primaire	120,872.00		125,309.50		106,604.80	
210.351.10	Part. dépenses transports scolaires, piscine, extrascol	36,000.00				6,449.90	
210.352.00	Part. aux autres communes	12,000.00		11,500.00		15,352.85	
210.352.01	Part. au CO de la Broye	127,895.00		132,730.60		109,828.80	
210.352.04	Participation agrandissement du CO	20,000.00		19,500.00		24,540.90	
210.366.01	Bricolage, écoles primaires + ACT	4,500.00		5,000.00			
210.366.03	Part. patinoire, camp de ski, activités él. Ménières	2,500.00		2,500.00		2,511.00	
<b>219</b>	<b>Accueil extrascolaire</b>	<b>6,632.00</b>		<b>3,472.00</b>		<b>1,897.70</b>	
219.317.00	Frais de réceptions et de délégations	400.00					
219.352.00	Participation à l'AES Fétigny-Ménières	4,732.00		1,472.00		67.20	
219.366.00	Subvention aux parents plaçants en AES	1,500.00		2,000.00		1,830.50	
<b>22</b>	<b>Ecoles spécialisées</b>	<b>77,973.00</b>		<b>75,154.35</b>		<b>68,183.00</b>	
220.351.01	Part. cant. pour personnes handicapées	56,705.00		55,260.75		52,352.25	
220.351.02	Part. cant. pédago-thérap. prestataire privé	2,747.00		2,814.20		2,299.05	
220.366.00	Contr. cours spéciaux, (logopédie, psycholo.)	18,521.00		17,079.40		13,531.70	
<b>23</b>	<b>Formation professionnelle</b>	<b>2,700.00</b>		<b>2,800.00</b>		<b>2,526.75</b>	
230.351.00	Participation à l'Office cantonal	2,700.00		2,800.00		2,526.75	
<b>29</b>	<b>Administration scolaire</b>	<b>89,104.00</b>	<b>34,240.00</b>	<b>66,854.00</b>	<b>33,120.00</b>	<b>79,371.05</b>	<b>22,560.00</b>
290.300.00	Frais de la commission scolaire	3,000.00					
290.301.00	Traitement du personnel de conciergerie	13,000.00		11,000.00		12,053.95	

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
290.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	1,900.00		1,650.00		1,811.70	
290.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	200.00		200.00			
290.311.00	Achat de machines et de mobilier	1,500.00		1,500.00		199.00	
290.311.01	Frais matériel de gym à la grande salle	2,500.00		2,000.00			
290.312.00	Frais d'électricité, eau, combustible	12,000.00		12,000.00		15,235.60	
290.313.00	Achat matériel de conciergerie	500.00		500.00		39.05	
290.314.00	Aménagement et entretien salles de classe	500.00				2,168.10	
290.314.01	Entretien et rénovation bâtiment école	32,000.00		15,000.00		22,299.75	
290.315.00	Entretien des machines et mobilier	1,500.00		1,500.00			
290.315.01	Entretien des appareils appartements école	3,000.00		5,000.00		930.00	
290.316.00	Location salles de classe	10,000.00		9,000.00		10,400.00	
290.318.00	Assurances diverses, mobilier et ECAB	900.00		900.00		828.10	
290.318.01	Frais de téléphone, télé-réseau, internet	1,000.00		1,000.00		7,717.80	
290.352.01	Participation pavillon scolaire Fétigny	5,604.00		5,604.00		5,688.00	
290.423.00	Location-utilisation des classes		11,000.00		9,880.00		
290.423.01	Loyers des appartements école		22,560.00		22,560.00		22,560.00
290.436.01	Remboursement de tiers et d'assurances		680.00		680.00		

### Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>3</b>	<b>CULTE, CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>21,504.00</b>		<b>23,547.45</b>		<b>17,003.75</b>	
			21,504.00		23,547.45		17,003.75
<b>30</b>	<b>Culture</b>	<b>18,504.00</b>		<b>19,047.45</b>		<b>15,223.75</b>	
300.317.00	Manifestation du 1er août	4,500.00		4,500.00		3,276.50	
300.351.00	Part. aux dépenses du Conservatoire	1,952.00		1,924.20		1,708.65	
300.352.00	Ascobroye - Coreb + cotisations (Bibliothèque)	6,902.00		6,973.25		6,370.40	
300.365.00	Dons " local" et société à but culturel	4,500.00		5,000.00		3,218.20	
300.365.01	Loyer local frais	650.00		650.00		650.00	
<b>32</b>	<b>Téléréseau</b>						
<b>34</b>	<b>Sport</b>	<b>3,000.00</b>		<b>4,500.00</b>		<b>1,780.00</b>	
340.351.00	Aménagement place de jeux	1,000.00		2,000.00			
340.365.00	Dons aux sociétés sportives	2,000.00		2,500.00		1,780.00	

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>4</b>	<b>SANTE</b>	<b>133,557.00</b>	<b>1,200.00</b>	<b>133,943.50</b>	<b>1,200.00</b>	<b>120,856.15</b>	<b>1,680.70</b>
			132,357.00		132,743.50		119,175.45
<b>40</b>	<b>Hôpitaux</b>	<b>8,248.00</b>		<b>8,266.75</b>		<b>6,690.30</b>	
400.317.00	Dédommagements, déplacements	500.00					
400.351.00	Participation aux coûts résiduels des soins	419.00		384.75		417.00	
400.352.01	Part. aux services d'ambulance (SMUR)	7,329.00		7,882.00		6,273.30	
<b>41</b>	<b>Homes médicalisés</b>	<b>78,416.00</b>		<b>81,380.75</b>		<b>73,043.60</b>	
410.351.00	Part. au subv. cant. des soins spéciaux (EMS)	66,314.00		66,776.75		62,844.45	
410.352.00	Participation au home médicalisé	12,102.00		14,604.00		10,199.15	
<b>42</b>	<b>Hôpitaux spécialisés</b>						
<b>44</b>	<b>Soins ambulatoires</b>	<b>43,893.00</b>		<b>41,296.00</b>		<b>38,752.40</b>	
440.352.20	Part. aux soins et aides à domicile	32,063.00		30,789.00		27,977.85	
440.352.30	Part. aux indemnités forfaitaires	10,395.00		9,058.00		9,451.55	
440.365.00	Part. Centre de puériculture	1,435.00		1,449.00		1,323.00	
<b>46</b>	<b>Service médical des écoles</b>	<b>3,000.00</b>	<b>1,200.00</b>	<b>3,000.00</b>	<b>1,200.00</b>	<b>2,369.85</b>	<b>1,680.70</b>
460.351.00	Service dentaire, visites médicales	2,000.00		2,000.00		2,369.85	
460.366.00	Subvention communale pour soins dentaires	1,000.00		1,000.00			
460.433.00	Part. des parents aux soins dentaires		1,200.00		1,200.00		1,680.70

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>5</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES</b>	<b>170,727.00</b>	<b>2,200.00</b>	<b>165,271.60</b>	<b>2,700.00</b>	<b>163,729.35</b>	<b>689.80</b>
			168,527.00		162,571.60		163,039.55
<b>50</b>	<b>AVS/AI/APG/AC</b>	<b>700.00</b>	<b>700.00</b>	<b>700.00</b>	<b>700.00</b>	<b>689.90</b>	<b>689.80</b>
500.301.00	Traitement de l'agent AVS	700.00		700.00		689.90	
500.436.00	Remboursement de tiers		700.00		700.00		689.80
<b>52</b>	<b>Caisse-maladie et accident</b>						
<b>54</b>	<b>STRUCTURES D'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL</b>	<b>12,300.00</b>		<b>12,700.00</b>		<b>11,010.15</b>	
<b>540</b>	<b>Accueil extrafamilial de jour</b>	<b>12,300.00</b>		<b>12,700.00</b>		<b>11,010.15</b>	
540.317.00	Dédommagements, déplacements	500.00					
540.365.00	Subvention, crèches et assistantes parentales	11,000.00		12,000.00		10,254.15	
540.365.10	Subventions accueil familial de jour de la Broye	800.00		700.00		756.00	
<b>55</b>	<b>INVALIDITE</b>	<b>99,795.00</b>		<b>99,380.90</b>		<b>97,613.05</b>	
550.351.00	Part. pr. personnes handicapées & inadaptées	99,795.00		99,380.90		97,613.05	
<b>58</b>	<b>ASSISTANCE</b>	<b>57,932.00</b>	<b>1,500.00</b>	<b>52,490.70</b>	<b>2,000.00</b>	<b>54,416.25</b>	
580.351.01	Part. avances contrib. d'entr. non récupérée	2,524.00		2,585.30		2,315.75	
580.351.04	Part. aux frais des victimes d'infraction LAVI	784.00		792.40		709.40	
580.351.07	Part. au fonds cantonal de l'emploi	6,970.00		6,150.00		6,210.00	
580.351.08	Part. aux services sociaux spécialisés	751.00		859.00		789.70	
580.351.10	Frais naturalisation	500.00		1,000.00		320.00	
580.351.40	Part. communes fin alloc familiales pr pers ss act lucr	2,907.00		3,169.00		2,594.05	
580.352.00	Part. Association communes pour Service social	38,596.00		37,935.00		41,077.35	
580.365.02	Dons à but social	1,500.00					
580.365.03	Part. communale aux seniors	3,000.00					
580.366.00	Subventions versées à des tiers personnes	400.00				400.00	
580.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances		1,000.00		1,000.00		
580.436.01	Remboursement frais de naturalisation		500.00		1,000.00		

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>77,166.00</b>	<b>500.00</b>	<b>55,093.00</b>	<b>500.00</b>	<b>44,452.90</b>	<b>315.70</b>
			76,666.00		54,593.00		44,137.20
<b>61</b>	<b>Routes cantonales</b>						
<b>62</b>	<b>Routes communales et génie civil</b>	<b>62,750.00</b>	<b>500.00</b>	<b>43,640.00</b>	<b>500.00</b>	<b>33,862.90</b>	<b>315.70</b>
620.301.00	Traitement du personnel édilitaire	7,500.00		8,500.00		5,590.40	
620.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	850.00		1,270.00		840.25	
620.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	300.00		300.00			
620.311.00	Achats de véhicules, machines et matériel	2,000.00		3,000.00		4,449.00	
620.312.00	Electricité éclairage public	5,000.00		5,000.00		1,287.30	
620.313.00	Achat de matériel	4,000.00		1,000.00		1,661.25	
620.314.00	Entretien, routes, éclairage, et places	20,000.00		10,000.00		6,427.35	
620.314.01	Déblaiement, protection hivernale	3,000.00		3,000.00		3,431.10	
620.314.04	Frais de signalisation et de marquage	1,000.00		2,500.00		1,194.35	
620.314.05	Frais d'entretien des chemins	14,000.00		4,000.00		355.50	
620.315.00	Frais des véhicules et des machines	4,000.00		4,000.00		7,327.95	
620.316.01	Location leasing véhicule édilitaire					250.55	
620.318.01	Assurances diverses	600.00		600.00		582.90	
620.319.00	Impôt sur véhicules	500.00		470.00		465.00	
620.430.01	Participation de tiers						315.70
620.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		500.00		500.00		
<b>64</b>	<b>Infrastructure ferroviaire</b>	<b>2,662.00</b>		<b>2,481.00</b>		<b>2,424.00</b>	
640.351.00	Part. au fonds fédéral	2,662.00		2,481.00		2,424.00	
<b>65</b>	<b>Trafic régional</b>	<b>11,754.00</b>		<b>8,972.00</b>		<b>8,166.00</b>	
650.351.00	Part. aux dépenses cantonales	11,754.00		8,972.00		8,166.00	

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>7</b>	<b>PROTECTION &amp; AMENAGEMENT &amp; ENVIRONNEMENT</b>	<b>318,335.00</b>	<b>262,375.00</b>	<b>274,362.00</b>	<b>247,300.00</b>	<b>246,806.20</b>	<b>225,895.07</b>
			55,960.00		27,062.00		20,911.13
<b>70</b>	<b>APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>	<b>137,520.00</b>	<b>137,520.00</b>	<b>133,250.00</b>	<b>133,250.00</b>	<b>113,488.30</b>	<b>113,488.30</b>
700.300.00	Jetons et frais de la commission	1,000.00				950.00	
700.301.00	Salaires	500.00		900.00		351.00	
700.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	60.00		110.00		52.75	
700.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	30.00		25.00			
700.312.00	Achats d'eau	43,500.00		44,500.00		42,567.50	
700.313.00	Achat des compteurs	1,000.00		1,000.00		2,344.40	
700.314.00	Entretien et rénovation des installations	25,000.00		2,200.00		2,374.75	
700.315.01	Répartition CREB	7,026.00		6,500.00		7,201.65	
700.317.00	Dédommagements, déplacement, délégation	1,000.00		400.00			
700.318.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	1,000.00		2,500.00		631.95	
700.380.00	Attribution à la réserve	5,284.00		22,995.00		5,449.30	
700.390.81	Imputation interne amortissement Eau	39,120.00		39,120.00		39,120.00	
700.390.82	Imputation interne intérêts Eau	13,000.00		13,000.00		12,445.00	
700.402.00	Taxes d'hydrants et d'incendie		250.00		250.00		195.35
700.434.00	Location des compteurs & abonnement fixe		4,000.00		4,000.00		3,421.60
700.434.01	Taxes de raccordement		1,000.00		5,000.00		
700.434.03	Unité Locative (UL)		34,000.00		34,000.00		30,072.25
700.435.00	Vente d'eau		98,000.00		90,000.00		79,529.10
700.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		270.00				270.00
<b>71</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>	<b>60,050.00</b>	<b>60,050.00</b>	<b>59,040.00</b>	<b>59,040.00</b>	<b>60,543.45</b>	<b>60,543.45</b>
710.300.00	Jetons et frais de commissions	2,000.00				2,050.00	
710.301.00	Salaires	400.00		600.00		273.00	
710.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	50.00		90.00		41.05	
710.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents			25.00			
710.312.00	Eau, énergie et combustible	4,000.00		5,500.00		3,994.45	
710.314.00	Entretien et rénovation des installations	5,000.00		5,000.00		1,818.80	
710.318.01	Assurances diverses, ECAB, Honoraires	600.00		600.00		400.45	
710.352.00	Frais de STAS et de STEP	20,000.00					
710.352.01	Participation communale à l'épuration	26,000.00		27,000.00		24,327.95	



**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
710.380.00	Attribution à la réserve	2,000.00		20,225.00		27,637.75	
710.434.00	Taxes d'utilisation		36,000.00		35,000.00		37,233.00
710.434.01	Taxes pour le réseau d'évacuation d'eau		18,500.00		18,000.00		18,258.90
710.434.02	Taxe STEP		5,500.00		6,000.00		4,991.55
710.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		50.00		40.00		60.00
<b>72</b>	<b>ORDURES MENAGERES</b>	<b>54,790.00</b>	<b>46,500.00</b>	<b>51,447.00</b>	<b>50,610.00</b>	<b>49,713.10</b>	<b>43,057.12</b>
720.301.00	Salaires	7,500.00		3,460.00		5,442.00	
720.303.00	Cotisations aux ass. sociales AVS-AC-AI	640.00		520.00		639.85	
720.305.00	Cotisations aux assurances maladie et accidents	50.00		45.00			
720.312.00	Eau, énergie, combustible déchetterie	180.00		180.00		185.40	
720.313.00	Achats sacs à ordures et divers matériel édilitaire	1,000.00				1,608.65	
720.318.00	Frais de ramassage et décharge des ordures	27,000.00		22,000.00		25,294.40	
720.318.01	Location de la benne STESA	9,500.00		9,422.00		9,421.80	
720.318.02	Assurances diverses, ECAB	120.00		120.00			
720.318.03	Frais de recyclage du verre, du papier et du fer	2,000.00		9,000.00		1,026.00	
720.318.04	Elimination des déchets verts	6,000.00		6,000.00		6,000.00	
720.318.05	Système Ecopress	100.00				95.00	
720.352.00	Participation à l'usine d'incinération	700.00		700.00			
720.434.00	Taxes d'utilisation		30,000.00		30,000.00		26,806.50
720.434.02	Ristourne entente intercommunale		1,000.00		800.00		766.02
720.434.03	Recharge des cartes		14,000.00		18,000.00		14,182.80
720.435.00	Recyclage, ramassage, verre, etc.		1,300.00		1,600.00		1,137.00
720.436.00	Remboursement de tiers et d'assurances		200.00		210.00		164.80
<b>74</b>	<b>CIMETIERE</b>	<b>1,850.00</b>	<b>2,400.00</b>	<b>2,300.00</b>	<b>2,400.00</b>	<b>1,489.75</b>	<b>1,868.65</b>
740.301.00	Salaires	1,200.00		1,200.00		852.00	
740.301.01	Frais des fossoyeurs			400.00			
740.312.00	Eau, énergie, combustible cimetièr	400.00		400.00		387.75	
740.313.00	Achat monument et divers	250.00		300.00		250.00	
740.434.00	Taxes d'entrée et de concessions		2,000.00		2,000.00		1,828.65
740.434.01	Emoluments des fossoyeurs/incinérations		400.00		400.00		40.00
<b>75</b>	<b>CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS</b>	<b>20,825.00</b>	<b>4,500.00</b>	<b>10,825.00</b>		<b>11,301.00</b>	<b>4,362.55</b>
750.301.00	Entretien des berges et du Ruisseau	20,000.00		10,000.00		10,476.00	
750.364.00	Part. aux entreprises d'endiguement	825.00		825.00		825.00	
750.461.00	Subventions cantonales et fédérales		4,500.00				4,362.55

### Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>78</b>	<b>PROTECTION DE LA NATURE</b>						
<b>79</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>43,300.00</b>	<b>11,405.00</b>	<b>17,500.00</b>	<b>2,000.00</b>	<b>10,270.60</b>	<b>2,575.00</b>
790.300.00	Jetons et frais de la commission Construction	3,000.00		2,000.00		1,000.00	
790.314.01	Numérisation des rues du village	300.00		500.00			
790.314.02	Mensuration	5,000.00		2,000.00		4,180.00	
790.318.00	Honoraires des urbanistes et ingénieurs	5,000.00		8,000.00		2,600.10	
790.318.02	Plans cadastraux-Système informatique comm.	3,000.00		5,000.00		2,490.50	
790.318.05	Honoraires PAL	27,000.00					
790.431.00	Autorisation de construire		2,000.00		2,000.00		2,575.00
790.431.01	Vente de terrain		9,405.00				

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>8</b>	<b>ECONOMIE</b>	<b>6,780.00</b>	<b>70,000.00</b>	<b>4,708.00</b>	<b>70,000.00</b>	<b>3,601.75</b>	<b>140,270.00</b>
		63,220.00		65,292.00		136,668.25	
<b>80</b>	<b>Agriculture</b>	<b>120.00</b>		<b>50.00</b>		<b>120.00</b>	
800.319.00	Cotisations	120.00		50.00		120.00	
<b>81</b>	<b>Forêts</b>	<b>2,660.00</b>		<b>2,658.00</b>		<b>2,506.75</b>	<b>270.00</b>
810.314.00	Entretien et exploitation	2,160.00		2,158.00		2,144.25	
810.317.00	Dédommagements (déplacements, etc.)	500.00		500.00		362.50	
810.461.00	Subventions cantonales						270.00
<b>87</b>	<b>Gravière</b>	<b>4,000.00</b>	<b>70,000.00</b>	<b>2,000.00</b>	<b>70,000.00</b>	<b>975.00</b>	<b>140,000.00</b>
870.317.00	Dédommagements et déplacements	2,000.00				975.00	
870.318.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude) grav	2,000.00		2,000.00			
870.423.00	Indemnités Gravière		70,000.00		70,000.00		140,000.00

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>365,534.00</b>	<b>1,505,962.00</b>	<b>346,719.00</b>	<b>1,382,291.60</b>	<b>681,225.15</b>	<b>1,530,900.05</b>
		1,140,428.00		1,035,572.60		849,674.90	
<b>90</b>	<b>Impôts</b>	<b>33,320.00</b>	<b>1,177,722.00</b>	<b>31,500.00</b>	<b>1,077,913.60</b>	<b>32,840.15</b>	<b>1,225,422.00</b>
900.318.00	Frais de poursuite	200.00		500.00		48.15	
900.318.03	Frais d'encaissement - SCC	16,500.00		16,000.00		16,350.65	
900.318.04	Part. aux frais de perception de l'impôt sur les vhcles	870.00		800.00		836.20	
900.319.02	Pertes sur débiteurs - SCC	11,000.00		11,000.00		10,744.95	
900.322.00	Intérêts sur remboursements	4,500.00		3,000.00		4,639.85	
900.329.00	Escompte d'impôt et divers	200.00		150.00		217.15	
900.329.01	Escompte d'impôt - SCC	50.00		50.00		3.20	
900.400.00	Impôt sur le revenu (pers. phys)		852,790.00		765,058.10		881,249.75
900.400.01	Impôt sur la fortune (pers. phys)		58,588.00		51,977.70		57,424.70
900.400.08	Impôt à la source		16,000.00		19,000.00		15,610.70
900.400.09	Impôt sur les prestations en capital		6,000.00		10,000.00		5,068.40
900.401.00	Impôt sur le bénéfice (pers. morales)		26,334.00		36,911.10		19,467.75
900.401.01	Impôt sur le capital (pers. morales)		17,675.00		16,629.70		15,050.65
900.402.00	Contribution immobilière		107,000.00		95,000.00		96,530.50
900.403.00	Impôt sur gains immobiliers, plus-values		30,000.00		15,000.00		76,330.00
900.404.00	Impôt sur les mutations, centimes add.		20,000.00		26,000.00		16,967.20
900.406.00	Impôt sur les chiens		1,500.00		1,500.00		1,545.15
900.421.00	Intérêts de retard		4,000.00		4,000.00		4,148.10
900.421.01	Intérêts compensatoires		1,000.00		1,000.00		863.25
900.436.00	Remboursement, frais rappel et poursuites		500.00		1,000.00		224.65
900.436.01	Frais de rappel		100.00		100.00		99.50
900.441.00	Part. impôt cantonal sur les véhicules		36,235.00		34,737.00		34,841.70
<b>93</b>	<b>Péréquation financière</b>		<b>134,026.00</b>		<b>134,753.00</b>		<b>124,557.00</b>
930.462.00	Attribution de la péréquation des ressources		99,857.00		103,355.00		98,032.00
930.462.01	Attribution de la péréquation des besoins		34,169.00		31,398.00		26,525.00
<b>94</b>	<b>Gérance de la fortune et des dettes</b>	<b>332,214.00</b>	<b>194,214.00</b>	<b>315,219.00</b>	<b>169,625.00</b>	<b>279,599.55</b>	<b>180,921.05</b>
<b>940</b>	<b>Capitaux</b>	<b>152,714.00</b>	<b>52,150.00</b>	<b>152,714.00</b>	<b>52,120.00</b>	<b>152,346.10</b>	<b>51,608.65</b>
940.318.00	Frais de ccp	500.00		500.00		473.90	

## Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2018	Budget	2017	Comptes	2016
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
940.318.01	Frais bancaires	250.00		250.00		183.40	
940.322.00	Intérêts des dettes	22,000.00		22,000.00		21,724.80	
940.330.00	Amortissements obligatoires	129,964.00		129,964.00		129,964.00	
940.420.00	Intérêts des capitaux		30.00				43.65
940.490.81	Imputation interne amortissement Eau		39,120.00		39,120.00		39,120.00
940.490.82	Imputation interne intérêts Eau		13,000.00		13,000.00		12,445.00
<b>944</b>	<b>Grande salle</b>	<b>95,400.00</b>	<b>62,600.00</b>	<b>91,705.00</b>	<b>57,900.00</b>	<b>99,770.35</b>	<b>68,082.40</b>
944.301.00	Traitement du concierge de la grande salle	23,000.00		24,000.00		20,181.60	
944.303.00	Cotisations assurances sociales AVS/AC/AI	3,600.00		3,600.00		3,033.30	
944.305.00	Cotisations assurances maladie et accident	1,000.00		1,000.00			
944.312.00	Eau, énergie, combustible grande salle	23,000.00		22,000.00		23,531.45	
944.313.00	Frais de matériel grande salle	2,500.00		3,000.00		2,486.35	
944.313.01	Frais de boissons	13,500.00		13,000.00		13,494.35	
944.314.01	Frais de matériel conciergerie grande salle	2,500.00		4,500.00		1,723.00	
944.314.02	Entretien et rénovation grande salle	15,000.00		10,000.00		27,715.00	
944.315.00	Entretien mobiliers et appareils grande salle	5,500.00		4,000.00		1,647.15	
944.316.00	Location parking grande salle	500.00		500.00		500.00	
944.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC grande salle	4,500.00		5,000.00		4,353.95	
944.318.01	Frais téléphone grande salle			305.00		304.20	
944.380.00	Versement Réserve rénovation fond grande salle	800.00		800.00		800.00	
944.423.01	Location de la grande salle		42,000.00		40,000.00		46,162.50
944.434.00	Contribution USL - entretien fond grande salle		800.00		800.00		800.00
944.434.01	Facturation frais de nettoyage		100.00		100.00		
944.435.00	Vente des boissons		18,000.00		15,000.00		21,010.90
944.436.01	Facturation du matériel cassé		200.00		500.00		109.00
944.436.02	Remboursement de tiers et assurances		1,500.00		1,500.00		
<b>945</b>	<b>Laiterie</b>	<b>5,950.00</b>		<b>2,950.00</b>	<b>405.00</b>	<b>1,083.00</b>	<b>1,620.00</b>
945.312.00	Eau, énergie, combustible laiterie	300.00		300.00		447.00	
945.314.00	Entretien, rénovation laiterie	5,500.00		2,500.00		498.75	
945.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC, laiterie	150.00		150.00		137.25	
945.423.00	Loyers ancienne laiterie				405.00		1,620.00
<b>946</b>	<b>Bâtiment administration communale</b>	<b>21,725.00</b>	<b>40,200.00</b>	<b>24,575.00</b>	<b>39,480.00</b>	<b>16,211.05</b>	<b>39,840.00</b>
946.301.00	Traitement du concierge bâtiment administration communale	1,950.00		1,900.00		1,904.05	
946.303.00	Cotisations assurances sociales AVS/AC/AI	300.00		300.00		286.20	

**Budget de fonctionnement par classification administrative**

<b>Compte</b>	<b>Libellé</b>	<b>Budget Charges</b>	<b>2018 Produits</b>	<b>Budget Charges</b>	<b>2017 Produits</b>	<b>Comptes Charges</b>	<b>2016 Produits</b>
946.305.00	Cotisations assurances maladie et accident	75.00		75.00			
946.312.00	Eau, énergie, combustible bâtiment admnistration commun	5,500.00		7,500.00		3,900.50	
946.314.00	Frais de matériel bâtiment admnistration communale	500.00		500.00			
946.314.01	Frais de matériel conciergerie bâtiment admin. communal	300.00		200.00		239.75	
946.314.02	Entretien et rénovation bâtiment admnistration communal	5,000.00		7,000.00		6,501.60	
946.315.00	Frais des appareils ménagers bâtiment admin. communale	5,000.00		4,000.00		372.55	
946.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC bâtiment admin. communale	2,000.00		2,000.00		1,929.80	
946.318.03	Taxes téléreseau bâtiment admnistration communale	1,100.00		1,100.00		1,076.60	
946.423.00	Loyers des appartements bâtiment administration communa		40,200.00		39,480.00		39,840.00
<b>947</b>	<b>Ecole</b>	<b>4,500.00</b>		<b>32,500.00</b>			
947.314.02	Entretien et rénovation appartements école	2,000.00		30,000.00			
947.315.00	Frais des appareils ménagers école	2,500.00		2,500.00			
<b>948</b>	<b>Café et annexe</b>	<b>49,200.00</b>	<b>36,864.00</b>	<b>10,150.00</b>	<b>18,000.00</b>	<b>7,142.40</b>	<b>18,000.00</b>
948.312.00	Eau, énergie, combustible café	400.00		350.00			
948.314.02	Entretien et rénovation café et annexe	4,000.00		7,500.00		4,924.10	
948.315.00	Entretien des appareils et des installations techniques	44,000.00		1,500.00		1,427.40	
948.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC café	800.00		800.00		790.90	
948.423.00	Loyers du café		22,200.00		18,000.00		18,000.00
948.436.00	Remboursement de tiers Café et annexe		14,664.00				
<b>949</b>	<b>Hangar et garages</b>	<b>2,725.00</b>	<b>2,400.00</b>	<b>625.00</b>	<b>1,720.00</b>	<b>3,046.65</b>	<b>1,770.00</b>
949.301.00	Traitement du concierge hangar et garages	100.00				65.00	
949.312.00	Eau, énergie, combustible hangar + garages	2,500.00		500.00		2,856.25	
949.318.00	Assurances diverses, ECAB, RC hangar et garages	125.00		125.00		125.40	
949.423.00	Loyers des parchets, hangar et garages		2,400.00		1,720.00		1,770.00
<b>99</b>	<b>Autres postes</b>					<b>368,785.45</b>	
990.319.00	Charges extraordinaires					-315.90	
990.332.00	Amortissements supplémentaires					277,101.35	
990.382.76	Attribution aux réserves					92,000.00	

### Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		1,902,763.00	1,904,077.00	1,762,801.75	1,762,851.60	1,978,225.25	1,979,554.37
	Excédent de revenu	1,314.00					
	Excédent de revenu			49.85			
	Excédent de revenu					1,329.12	
		1,904,077.00	1,904,077.00	1,762,851.60	1,762,851.60	1,979,554.37	1,979,554.37



<b>Répartition des dicastères au sein du Conseil communal (novembre 2017)</b>	
<b>Syndic</b> <b>BEGUIN Cédric</b> Clos-Quartier 11 1533 Ménières 079 453 96 34 cedric.beguina@1533menieres.ch	Administration générale - RH Ordre public Police des Constructions Réception et délégations Enseignement et formation Bâtiments communaux, café, laiterie, salle polyvalente, bâtiment communal, école, garages, locations Gravière Fusion <b>Remplaçant Perroud Pierre</b>
<b>Vice-Syndic</b> <b>PERROUD Pierre</b> Route de Fétigny 6 1533 Ménières 079 481 33 53 pierre.perroudp@1533menieres.ch	Social et Santé (OMSB) Journal communal CO AES VALTRALOC Webmail. Gravière. Fusion <b>Remplaçant Folly Jael</b>
<b>Conseiller</b> <b>ANDREY Claude</b> Clos-Quartier 23 1533 Ménières 078 649 20 32 clauda.andreya@1533menieres.ch	Finances PAL Gestion des déchets - déchetterie Véhicules et matériel communal Archives Cimetière Gravière. Fusion <b>Remplaçant Béguin Cédric</b>
<b>Conseiller</b> <b>ANSERMET Marcel</b> Route de Vesin 25 1533 Ménières 079 318 20 12 marcel.ansermet@1533menieres.ch	Approvisionnement en eau Protection des eaux. Epuration Revitalisation du Ruisseau du Moulin Agriculture - Environnement Naturalisations Routes, trottoirs et chemins. Eclairage public <b>Remplaçant Andrey Claude</b>
<b>Conseiller</b> <b>FOLLY Jael</b> Route de Vesin 28 1533 Ménières 078 683 93 68 jael.folly@1533menieres.ch	Service du feu Gaz Culture et loisirs Protection civile Transports - Télécommunications Informatique Forêts USL Accueil extra-familial de jour de la Broye AES <b>Remplaçant Ansermet Marcel</b>





## LISTE DES COMMISSIONS

mise à jour après l'Assemblée communale du 29 mai 2017

Aménagement du territoire, Commission d'urbanisme, PAL (Plan d'Aménagement Local)	<b>Andrey Claude</b>	CODEB (Commission des déchets de la Broye)	<b>Andrey Claude</b>
	Béguin Cédric		Béguin Cédric
	Corminboeuf Luc		
	Corminboeuf Serge		
	Perrin Daniel		
Commission financière	<b>Michel Claude</b>	AEGE (Association pour l'Épuration de Granges et Environs)	<b>Ansermet Marcel</b>
	Blanchard Grégory		Perret Jean-Claude
	Robert Pascal		
Commission d'endiguement de la Broye	<b>Ansermet Marcel</b>	Commission scolaire	<b>Béguin Cédric</b>
	Andrey Claude		Bise Sabrina
			Corminboeuf Gilles
			Steiner Cornelia
Commission intercommunale du feu, CSPI "Les Verdières" (Corps des sapeurs-pompiers intercommunal)	<b>Folly Jael</b>	Comité intercommunal du CREB (Connexion des Réseaux d'Eau communaux de la rive droite de la Broye)	<b>Ansermet Marcel</b>
	Ansermet Marcel		Folly Jael
			Corminboeuf Serge
Commission de naturalisation	<b>Ansermet Marcel</b>	Valtraloc (VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCALités)	<b>Perroud Pierre</b>
	Andrey Claude		Andrey Claude
	Bise Bertrand		Moret Michel
	Moret Béatrice		Corminboeuf Luc
	Doy Martial		Bossy Floriane
Commission locale du feu	<b>Folly Jael</b>	Commission AES (Accueil extra-scolaire Fétigny-Ménières)	<b>Perroud Pierre</b>
	Rey Henri		Jael Folly
	Corminboeuf Serge		
Préposé d'agriculture	<b>Ansermet Marcel</b>		



**LISTE DU PERSONNEL COMMUNAL**  
mise à jour novembre 2017

Bourse communale et Secrétariat	Chaboudez Stéphanie	Maintenance du site Web	Corminboeuf Denis
	Lack Kristel		
Scrutateurs permanents	Deplazes Claudia	Conciergerie école et bâtiment communal	Studer Fabienne
	Perroud Karine		Gomes Mesquita Sonia
Conciergerie du cimetière	Corminboeuf Marc	Déchetterie samedis matins	Perret Jean-Claude
			Cuttelod Raymond
			Corminboeuf Marc
Conciergerie grande salle	Perret Jean-Claude	Nettoyage, entretien ruisseaux	Perret Jean-Claude
	Perret Marie-Thérèse		Perrin Daniel
	Studer Fabienne		
Fossoyeur	Ansermet Marcel	Distribution tout-ménage	Cuttelod Raymond
	Andrey Claude		
	Perret Jean-Claude		
Chemins et grilles	Perret Jean-Claude	Remplacement de Jean-Claude Perret	Cuttelod Raymond
	Corminboeuf Marc		
		Artificier communal	Schüpbach Jean-Charles

**Madame Kristel Lack**

**assure l'ouverture du secrétariat communal**

**1er étage, 4 rue de l'Ecole, 1533 Ménières**

**le lundi de 17 à 19 heures**

**tél. 026 668 22 06**

**commune@menieres.ch**



## Miscellanées

### Information

Le Conseil communal ajoute régulièrement des informations au **pilier public**, Place de l'École et sur le site Web de la commune: [www.menieres.ch](http://www.menieres.ch). En outre La **FO**, *Feuille officielle du Canton de Fribourg*, est disponible chaque semaine à l'auberge de la commune, "XIX Cantons" (elle n'est pas disponible gratuitement en ligne comme dans d'autres cantons).

### Heures d'ouverture de la déchetterie

Le samedi de 8:30 à 10:00

et, dès novembre 2017, le premier mercredi du mois de 19:00 à 20:00

Déchets végétaux: le samedi de 8:30 à 17:00

Déchets encombrants: le premier samedi du mois de 8:30 à 10:00

### Auberge des XIX Cantons

**Cédric Béguin, BCG Traiteur SARL**, a repris la location de l'Auberge des XIX Cantons dont l'intérieur a été entièrement rénové et modernisé. L'ouverture de l'auberge est prévue pour le 1er février 2018. Toutefois l'Assemblée communale du XIX décembre aura lieu au premier étage de l'auberge, comme d'habitude.

### Mails

Parfois il serait utile de disposer de l'adresse e-mail d'une personne: transmettre un document électronique, laisser un message en cas d'absence, confirmer ou demander une confirmation, envoyer rapidement une information, un plan, une photo, etc. Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette facilité peuvent transmettre leur nom et prénom ainsi que leur adresse e-mail à **commune@menieres.ch**

Facilitez la tâche du secrétariat: utilisez des adresses qui correspondent à votre nom comme [marie.bambelle@bluewin.ch](mailto:marie.bambelle@bluewin.ch) ou [jean-marc.hassaint@hispeed.ch](mailto:jean-marc.hassaint@hispeed.ch), plutôt que des adresses masquées de banlieusards comme [culbutus@ememem.com](mailto:culbutus@ememem.com) ou [jolie.crevette@buccaneer.bz](mailto:jolie.crevette@buccaneer.bz)

### Affichage sauvage

L'installation d'enseignes et de panneaux d'affichage à usage publicitaire est soumise à autorisation administrative. De nombreux éléments sont pris en considération, notamment la sécurité routière et l'esthétique.

La demande d'autorisation, doit être déposée auprès de l'administration communale pour préavis. Cette autorité la transmet ensuite à la préfecture. Avant de rendre sa décision, la préfecture peut requérir le préavis des services spécialisés concernés.



### La BCU (Bibliothèque cantonale et universitaire) communique:

#### **Jeudi 25.01.2018, 19h30-21h30, à la salle de l'Azimut, Fribourg «Réalités fribourgeoises : notre histoire, notre patrimoine»**

Une des missions de la BCU est d'assurer la conservation et la mise en valeur des sources d'information qui concourent à la mémoire cantonale.

Après la Singine, la Glâne et la Veveyse, le cycle «Réalités fribourgeoises : notre histoire, notre patrimoine», organisé par la BCU, arrive dans **la Broye**.

Dans une première partie de la soirée, des documents audiovisuels uniques du district (photographies, cartes postales, affiches et films) seront dévoilés au public. Ensuite, des spécialistes animeront une table ronde sur l'importance du patrimoine culturel local et de sa préservation.

Un apéritif conclura ce moment de partage et de discussion. La soirée sera également l'occasion de présenter un cahier de cartes postales édité par la BCU à partir de ses fonds.

Intervenants : André Losey (syndic), Nicolas Kilchoer (préfet), Daniel de Raemy (historien), Silvia Zehnder-Jörg (BCU, Collections fribourgeoises)

Modération : Danièle Pittet (rédactrice en chef de «La Broye Hebdo»)

### **Saint Hilaire**

Une factrice fûtée, sans doute émule de Sherlock Holmes, a déposé Monsieur Saint Hilaire à Ménières. Ce n'est pas si simple lorsqu'on sait que saint Hilaire de Poitiers et saint Hilaire de Toulouse ont vécu au IV e siècle, saint Hilaire d'Arles et saint Hilaire pape au Ve siècle, saint Hilaire de Mende au VI e siècle et saint Hilaire de Carcassonne au IX e siècle. De quoi jeter la pagaille dans les fichiers d'adresses de Swisscom.





## Cavaliers

Plusieurs plaintes sont de nouveau parvenues au Conseil communal concernant le sans-gêne de certains cavaliers de la région. Ces derniers (-nières) ne ramassent pas le crottin que leurs chevaux laissent sur les chemins communaux, ce qui n'est pas du goût des autres usagers, promeneurs, enfants, etc. De plus, au début octobre les chemins forestiers ont été crottés et défoncés par des groupes de cavaliers. Chacun doit ramasser ses excréments et ne pas mépriser les habitants et le territoire de la commune.

## Petit conseil



Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces de la voiture quand vous suivez un camion de sable!

## Le Responsable de la protection des eaux communique:

Le 8 août dernier, notre **Ruisseau du Moulin** a été gravement pollué provoquant la mort de plusieurs centaines de poissons.

Cela est fort regrettable car ce cours d'eau est utilisé pour l'élevage des poissons.

Les investigations pour trouver la cause de cette pollution n'ont, jusqu'ici, rien donné car il n'y avait ni odeur, ni couleur, ni écume suspectes.

Le Conseil communal invite chaque citoyen à veiller à ce qu'aucun produit dangereux pour la faune ne soit versé dans les grilles et les caniveaux servant aux eaux claires.



### Le Service de l'Environnement communique:



[www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen)

Le fait de jeter des déchets en tous genres dans les grilles de route mène souvent à des pollutions diffuses. Une étude a montré qu'un seul mégot contenait suffisamment de poison pour tuer la moitié des petits poissons mis dans un litre d'eau en seulement 96 heures. Il existe des polluants très toxiques pour la faune et la flore aquatique:

- l'eau de Javel utilisée pour nettoyer les toits ou les terrasses;
- les produits de nettoyage utilisés par exemple pour laver sa voiture ou son vélo;
- les produits phytosanitaires;
- la peinture (attention à ne pas jeter l'eau dans une grille après avoir lavé ses pinces);
- le ciment employé pour les petits ou grands travaux;
- le petit-lait.

### Eau

Les dernières analyses - physico-chimique et microbiologique- de l'eau, du 25 octobre 2017, donnent des résultats impeccables. La dureté, mesurée en avril 2017, est de 23.5° fH ± 1. En mai 2017 une analyse d'une soixantaine de micropolluants a révélé que notre eau est très propre.

### Règlement de police

La Commune a dû remanier son règlement de police. La version actualisée est en consultation auprès de la DSJ, la DAEC, la DIAF, le Scm, la Pol, le SPoCo et l'ECAB.

### Primes d'assurance maladie dans le canton de Fribourg

Le mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (valable dès le 01.01.2018) se trouve à l'adresse suivante:

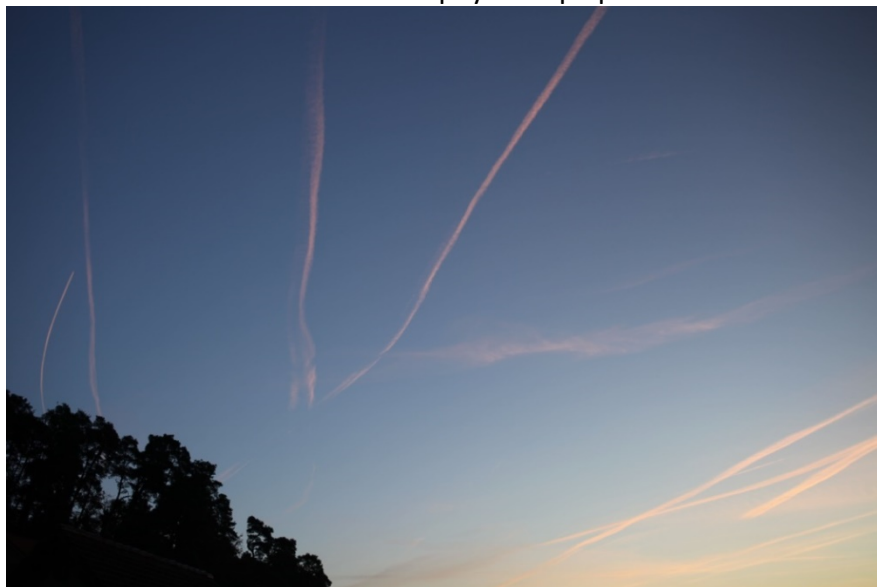
[https://www.caisseavsfr.ch/fileadmin/user\\_upload/user\\_upload/memento\\_rpi\\_2018\\_f.pdf](https://www.caisseavsfr.ch/fileadmin/user_upload/user_upload/memento_rpi_2018_f.pdf)

### Prosperité

Le nouveau *plan directeur cantonal* actuellement en consultation prévoit une augmentation 50% de la population d'ici à 2040 - 2050, soit environ 150'00 personnes (humm... ça fait 330 communes comme Ménières). Il va falloir bâtir des logements, créer des emplois, caser les jeunes dans des écoles, les malades dans des hôpitaux, les vieux dans des EMS, vivre ensemble avec des voisins inattendus, gérer les transports, apprendre à patienter dans les bouchons, conserver des terres agricoles, protéger un peu d'environnement naturel, supporter la surveillance de Big Brother. Peut-être sera-ce le jardin d'Eden?



Le ciel de Ménières. Encore les paysans qui polluent du matin ...



... au soir? (Voir aussi: La Liberté 26.11.2016)

**Fermeture du bureau communal  
durant les vacances d'hiver:  
du 19 décembre 2017 au 7 janvier 2018  
inclusivement**

Pensez à recharger vos cartes d'accès au  
compacteur de déchets!



**Le Conseil communal vous souhaite**

**un BON NOËL 2017**

**et une**

**HEUREUSE NOUVELLE ANNÉE 2018**



Hugo van der Goes (vers 1430/1440 - 1482), L'adoration des bergers (vers 1475).

Pièce centrale du triptyque Portinari. Florence, Galleria degli Uffizi.

(© Wikimedia Creative Commons Attribution-ShareAlike License)